

COMITE DE SUIVI N°1 AGENDA 21 FIUM'ORBU

29 janvier 2014

A la mairie de Ghisonaccia

Compte-rendu

Présents :

OTTAVI	Guy	Cab. Maire de Ghisonaccia	04 95 56 95 10	guy.ottavi@orange.fr
LAFUMAT	Éric	Sec. Général Mairie Ghisonaccia	04 95 56 95 10	Mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr
CORONA	Frédéric	OEC	04 95 34 84 49	corona@oec.fr
BONA	Jean-Michel	OEC	06 09 92 21 86	bona@oec.fr
SALICETI	Marie-Ange	OEC	06 72 02 95 42	saliceti@oec.fr
LUCIANI	Myriam	OEC	04 95 50 48 24	m.luciani@oec.fr
MARIANI	Christian	AAUC	04 95 50 99 44	christian.mariani@oec.fr
SOUARES	Christine	DREAL	06 20 23 13 43	christine.souares@developpement-durable.gouv.fr
SANTONI	Hélène	ODT Ghisonaccia	04 95 56 12 38	h.santoni@orange.fr
PAOLACCI	Jean-Toussaint	Maire de Casevechie	06 12 57 73 57	jtpaolacci@gmail.com
LUCIANI	Xavier	Mairie de Ghisonaccia	07 86 28 44 45	luciani.saveriu@gmail.com
FOUBERT	Violette	URCPIE	07 88 17 77 95	vfouberts@cpie-centrecorse.fr
BERNARDINI	Jean-Baptiste	SATEP- CG2B	06 84 71 75 20	jbabernardini@cg2b.fr
DEPEUX	Michel	Vigneron d'Aghione	06 04 53 28 64	mdepeux.aghione@orange.fr
OTTAVIANI	Jean-Jacques	CTC – Lingua Corsa	04 95 51 66 05	jean-jacques.ottaviani@ct-corse.fr
FERRARI	Bernard	CTC – Ligua Corsa	04 95 51 69 43	bernard.ferrari@ct-corse.fr
DELOR	Marie-Paule	Chambre des Métier et de l'Artisanat 2B	04 95 32 83 00	marie-paule.delor@cmahc.fr
TORRE	Julie	CCI 2B	04 95 54 44 85	j.torre@ccihc.fr
LE BIGOT	Yann	ADEME	04 95 10 57 51	yann.lebigot@ademe.fr
FOUCRAS	Christophe	Corse Energie Environnement	04 95 38 36 41	ceen@wanadoo.fr
MARTINI	Nathalie	CTC - animation	06 22 91 15 53	nathalie.belgodere@ct-corse.fr
ORSINI	Christian	CTC - Animation	06 89 76 56 43	christian.orsini@ct-corse.fr
CABOT	Bernard	Camping Aleria	06 17 58 92 11	bcabot2@wanadoo.fr

Excusés :

Louis CESARI (président de la communauté de communes du Fium'Orbu - Castellu), Francis GUIDICI (président du Syndicat de la plaine de l'Orient), Jean-Claude FRANCESCHI (Communauté de communes de l'Orient), Fabien ARRIGHI (CPIE Corte Centre Corse), Charles PASQUALINI(OEC).

Ordre du jour :

- Présentation des missions de l'URCPIE
- Etat d'avancement des projets inscrits dans le plan d'actions Agenda 21 Fium'Orbu

Préambule

Mots d'ouverture de M. Guy Ottavi.

Introduction de l'Office de l'Environnement de Corse représenté par Marie-Ange Saliceti et présentation de l'ordre du jour.

Les missions de l'URCPIE

L'URCPIE représentée par Violette FOUBERT du CPIE Corte Centre Corse est chargée du suivi de la mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 du Fium'Orbu et de l'accompagnement des porteurs de projets.

Ses missions sont :

- Le suivi des actions
- La coordination des acteurs
- L'assistance technique auprès des collectivités et porteurs de projet
- L'évaluation de la démarche et du contenu des actions
- L'accompagnement vers la labellisation « Agenda 21 local »

Ce suivi est réalisé en étroite relation avec l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), l'ensemble des informations est synthétisé et relayé auprès du service Développement Durable de l'OEC.

Etat d'avancement des 18 projets programmés sur l'année 2014

Cf. Tableau de bord Agenda 21 Fium'Orbu joint.

Education au développement durable

1. Agenda 21 scolaire

J. Le Mouellic, chargée de mission à l'académie de Haute-Corse, a pour mission l'accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place d'Agenda 21 scolaire. Elle a organisé une formation des chefs d'établissements de Haute-Corse et un

Agenda 21 scolaire devrait prendre forme dans le collège-lycée de Ghisonaccia. Ce dernier mettra en place un COPIL prochainement. Pour les établissements du premier degré, J. Le Mouellic attend un retour des Inspecteurs de l'Education Nationale pour connaître les établissements déjà engagée dans une démarche « Développement durable » afin de les rencontrer et leur proposer l'Agenda 21 scolaire.

2. *Projet éducatif « ABC »*

Le projet consiste en des échanges entre des établissements scolaires du territoire et des établissements de Ligurie et de Toscane et la formalisation de carnets de voyages (dimensions culturelle et linguistique) à destination des écoles bilingues de Corse (appui à l'enseignement). Le voyage est prévu pour le mois d'avril 2014 Le plan de financement et les dossiers de demande d'aides ont été établis. Le service de la « langue Corse » à la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) a répondu favorablement et a versé 13 000 € pour l'ensemble du projet (lycée et primaire). Le dossier a bien été envoyé à l'OEC, une réponse est attendue. Une participation des 9 communes ainsi qu'une participation des familles (maximum 150 € par famille) a été sollicitée.

L'édition d'un guide est prévue pour 2015.

Energie/habitat

3. *Accompagnement des OPAH intercommunales*

Corse Energie Environnement a proposé 5 actions pour accompagner les OPAH :

- des permanences délocalisées,
- l'information des secrétaires de mairie,
- la mise en place de ballades thermiques,
- une manifestation pour les professionnels du bâtiment
- des actions de sensibilisation en direction de personnes en potentiel état de précarité.

Les quatre premières actions sont financées dans le cadre des activités d'animation de l'Espace Info Energie (EIE). La dernière action n'est pas finançable en 2014 car elle s'intègre dans une étude lancée par la région pour la lutte contre la précarité énergétique. Les quatre actions réalisables devraient être mises en œuvre au second trimestre 2014.

D'autre part, la mission locale fournira une nouvelle fiche action s'inscrivant dans cette thématique.

4. *Diagnostics thermiques des bâtiments communaux*

La commune d'Aléria souhaite réaliser un diagnostic thermique sur des bâtiments communaux. Les dossiers types de demande de financement auprès de l'AAUC Energie sont disponibles sur la plateforme Agenda 21. L'AAUC Energie n'a reçu aucun dossier à ce jour. La commune doit envoyer une déclaration d'intention ainsi qu'un dossier de demande d'aide auprès de l'AAUC Energie afin que sa demande soit prise en compte. L'EIE pourra venir en aide à la commune pour l'élaboration du dossier. Il se charge également de diffuser l'information auprès des autres communes.

5. *A. Ghisonaccia : Etude – action pour le chauffage bois dans les bâtiments communaux*

La mise en place du chauffage bois, sur la commune de Ghisonaccia, concerne le gymnase et des bâtiments administratifs. Une étude de faisabilité doit être réalisée. Ce projet sera mieux précisé puis un dossier sera envoyé à l'AAUC Energie.

5. *B. Aléria : Etude – action pour le chauffage bois dans les bâtiments communaux*

La commune d'Aléria doit également préciser son projet puis élaborer le dossier de demande d'aide à envoyer à l'AAUC Energie.

6. *Réhabilitation phonique et thermique d'une salle de spectacle*

Ce projet de la communauté de communes de l'Oriente concerne la salle de spectacle « la clé des champs ». Les financements pour l'étude étaient prévus auparavant, aucune instruction de dossier n'est alors prévue pour le moment. L'étude de faisabilité est en cours et les résultats seront restitués en avril 2014.

7. *Etude pour un urbanisme durable*

Les communes de Chisa et d'Aléria souhaitent réaliser une étude pour un urbanisme durable. Celles-ci doivent se rapprocher de l'ADEME afin d'obtenir des informations sur les possibilités d'accompagnement que peut proposer cette dernière.

Déchets

8. *Développement des pratiques de tri sélectif et de compostage*

Les communautés de communes de l'Oriente et du Fium'Orbu-Castellu souhaitent mettre en place une campagne de communication sur le tri sélectif et de sensibilisation au compostage. L'OEC n'a pour le moment pas été sollicité. Ce projet devra être précisé, puis un cahier des charges sera rédigé.

9. *Site pilote viticole : projet de méthanisation*

La coopérative d'Aghione souhaitait mettre en place un dispositif de traitement des effluents par méthanisation. Ils se sont rapprochés d'EDF Optimal Solution afin d'être conseillés sur la pertinence du projet. Il s'avère que la rentabilité de ce dispositif n'est pas intéressante. Ainsi, la coopérative d'Aghione réoriente son action vers une diminution de la production d'effluents. Celle-ci réfléchit aux différents dispositifs ou méthodes permettant de réduire les effluents.

Ce projet pourrait éventuellement être étudié à l'échelle du territoire des deux communautés de communes (Oriente et Fium'Orbu-Castellu).

10. Action pour la valorisation des déchets verts

La communauté de communes du Fium'Orbu – Castellu souhaite mener une action de valorisation des déchets verts. Cependant, ce projet n'est pas encore bien défini. La communauté de communes devra bien définir, via des retours d'expériences, les besoins sur son territoire et finaliser sa fiche action afin d'être instruit en commission à l'OEC.

11. Installation d'un système de séchage solaire des boues dépuration

La commune d'Aléria souhaite réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une serre de séchage solaire (40 m de long sur 7 m de large), pour 4200 habitants. Un dossier devra être envoyé à l'ADEME et à l'OEC. L'objectif étant de débiter le chantier en 2014 et de mettre en service le dispositif en 2015.

Patrimoine - Biodiversité

12. Base de données toponymique, légendaire, pastorale et historique

La communauté de communes du Fium'Orbu – Castellu souhaite réaliser une extension de la base de données déjà existante sur la communauté de communes de l'Oriente. La CTC a bien reçu le dossier, cependant, ni le service de la langue Corse, du patrimoine et du SIG ne peuvent financer cette étude. De plus, la région a lancé un premier marché pour obtenir l'ensemble des données déjà existantes en Corse. Suite aux résultats de cette étude, une réunion avec la CTC Patrimoine, CTC langue Corse, et l'office du tourisme permettra de coordonner le projet de la communauté de communes et celui de la région.

13. Musée vivant

Le musée vivant s'organise autour d'une thématique identitaire annuelle, de chants corses, de manifestations culturelles. Une première manifestation s'organisera en juillet 2014 et sera sur le thème de la « tribbiera ». Un premier contact a été pris avec les potentiels intervenants de l'évènement. Le programme sera envoyé au CPIE lorsqu'il sera établi.

14. Schéma territorial de sentiers et de chemins

Les deux communautés de communes souhaitent élaborer un schéma territorial de sentiers et de chemins. Les communautés de communes ont déjà commencé à lister les sentiers et chemins à intégrer au schéma. L'ATC peut financer ce projet à hauteur de 40 % s'il y a une garantie d'entretien des sentiers. Une réunion de travail devra être organisée avec l'ATC et les communautés de communes.

15. Préservation et valorisation du patrimoine

La commune de Casevecchie souhaite réaliser un aménagement autour de l'église afin de la valoriser ainsi que les chemins autour. Ce projet permettra de développer une fonction touristique au site. En 2015, une Riccita et un four à pain seront réhabilités. La délibération a été prise par la commune et le dossier de demande d'aide a été envoyé à l'OEC.

Eau

16. Classement du Travu en « Rivière sauvage »

Le PNRC recrute dans les semaines à venir un technicien de rivière chargé de porter le dossier. L'objectif est d'identifier les problèmes de gestion de ressource, de qualité, de conflits d'usage, etc. et de mettre en place une démarche de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

17. Etude pour la mise en place d'un SPANC

La commune de Ghisonaccia a mis en place un SPANC. Une délibération a été prise, la compétence a été transférée à la communauté de communes du Fium'Orbu – Castellu et une personne a été recrutée. Celle-ci est chargée de transposer le projet de création de SPANC aux autres communes. Un dossier de demande d'aide peut être envoyé à l'agence de l'eau, disponible sur la plateforme collaborative de l'agenda 21.

18. Etude globale sur la ressource en eau

Ce projet, porté par le syndicat intercommunal, a pour objectifs d'estimer le potentiel de la ressource en eau du territoire et des risques, de créer des supports de communication pour optimiser les comportements de consommation et informer et sensibiliser des publics identifiés comme prioritaires.

Calendrier



Le 20 février 2014 se tiendra l'assemblée générale de la fédération Corse de l'hôtellerie de plein air à Solenzara. L'après-midi sera consacré à des ateliers. L'ensemble des acteurs intéressés y sont conviés.

Le prochain comité de suivi est prévu en juin 2014.